



Caen, le 15 octobre 2018

Comité Technique Local du 15 octobre 2018 : Compte-rendu

L'ordre du jour était le suivant :

- 1 – Approbation des procès-verbaux des séances du 07/01/2016, 30/03/2016, 16/12/2016, 30/01/2017 et 26/04/2018 (2^e convocation) ;
- 2 – Fusion des deux secteurs d'assiette (SAID) du SIP de Trouville, pour avis ;
- 3 – Evolution de l'organisation du travail dans les SPF de Caen ;
- 4 – Fusions de SIE : nouvelles modalités d'organisation (Caen Nord - Caen Est et Caen Ouest - Vire), pour avis ;
- 5 – Restitutions des groupes de travail : « Accueils physiques et téléphoniques du site de Caen Délivrando » et « Transition numérique », pour information ;
- 6 – Bilan des entretiens professionnels 2018 (gestion 2017), pour information ;
- 7 – Présentation des indicateurs de qualité de service dans les SIP, pour information ;
- 8 – Présentation du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (campagne 2017/2018) et du Programme Annuel de Prévention (2018), pour information ;
- 9 – Questions diverses.

Après lecture des liminaires, un long échange s'est engagé avec notre nouveau directeur au cours duquel il a annoncé que l'ensemble des restructurations pour 2019 avait été validé par Bercy. Il a expliqué son mode de fonctionnement indiquant qu'il est clair et précis sur ce qu'il dit, qu'il sait ce qu'il veut et où il veut aller.

Il a fait le constat, partagé par **FO** que les citoyens ne sont pas mobilisés par nos suppressions d'emploi. Selon lui le prélèvement à la source et la suppression de la TH vont avoir un impact qu'il dit ne pas savoir mesurer. Il n'est pas contre les SFACT, le prélèvement à la source et les agences comptables et il est à fond pour le tout numérique, ce qui selon lui ne doit pas exclure le contact humain. A ce titre, il souhaiterait que la DGFIP organise des permanences sur rendez-vous dans les maisons de service public.

En réponse, **les représentants FO-DGFIP** lui ont expliqué notamment que les agents ne critiquent pas les évolutions parce qu'ils seraient rétrogrades ou réfractaires au changement, comme certains de ses propos auraient pu le laisser supposer et ont affirmé que les permanences ne durent qu'un temps et n'avaient pour seul but que de faire progressivement accepter la démission de la DGFIP.

A propos des trésoreries, l'argument développé par le directeur est de dire que la fusion de deux trésoreries distantes de seulement 8 kilomètres ne pose pas de problème pour l'ordonnateur. C'est oublier et **FO** l'a rappelé au directeur que dans ce cas d'espèce, la disparition de la trésorerie de Villers Bocage, cette fusion avec Aunay faisait suite à la fusion avec Tilly sur Seulles deux ans plus tôt et qu'il ne fallait pas oublier de prendre en compte toute l'étendue du territoire couvert par la nouvelle trésorerie fusionnée d'Aunay. Comment réduire l'impact de cette restructuration en évoquant la seule collectivité de Villers-Bocage!

Quand au tout numérique, **FO** considère que l'administration va trop vite et oublie les plus âgés, les plus vulnérables et tous ceux qui sont en situation précaire.

FO a dénoncé la suppression des caisses en numéraires et rappelé que son prédécesseur avait déclaré en CTL qu'une trésorerie sans caisse numéraire pouvait exceptionnellement accepter des paiements en espèce... une tartufferie selon **FO** qui n'a pas semblé soulever l'enthousiasme du directeur... pour ne pas dire plus.

1. Approbation des PV;

VOTE FO : POUR

Seuls les deux plus récents PV ont pu être mis à l'approbation, les 3 plus anciens étant toujours à la signature...

2. Fusion des deux secteurs d'assiette (SAID) du SIP de Trouville;

Cette opération est à l'initiative du chef de service qui, à l'identique de ce qu'il avait présenté en 2013 à Caen Ouest a travaillé en concertation avec les agents pour parvenir à une organisation plus efficace.

Les représentants **FO-DGFiP** auraient pu avoir déclaré lors des CTL du 24 2014 lors de la fusion des SAID de Caen. Cette restructuration est la résultante de **FO** y voit les mêmes raisons qui avaient conduit à la réduction des horaires d'ouverture au public, une nécessité pour les agents et les absences, les représentants **FO-DGFiP** l'avenir et aux prochaines vagues de

LES
SUPPRESSIONS
D'EMPLOIS SONT
LA SOURCE DES
PROBLEMES DE
LA DGFIP

reprandre mot pour mot ce qu'ils ont déclaré le 15 septembre 2013 et du 15 septembre 2013. La situation catastrophique des effectifs a poussé les agents à demander la réduction des horaires d'ouverture au public. Toutefois, même si cela devient une nécessité pour les agents et les absences, les représentants **FO-DGFiP** l'avenir et aux prochaines vagues de

Ces restructurations ne constituent qu'un répit pour les agents, les suppressions d'emplois n'ayant pas fini de toucher les services. Les représentants **FO-DGFiP** ne sont pas dupes et voient très bien se profiler l'étape suivante. L'arrivée d'un autre SIP à Trouville...

Voici ce que les représentants **FO-DGFiP** avaient déclaré dans cette même instance :

Les représentants FO-DGFiP tiennent à mettre clairement les choses au point. L'origine de la restructuration n'est pas les problèmes ponctuels d'effectifs comme le défend la direction, mais les suppressions régulières d'emploi depuis près de 10 ans. Cette restructuration laisse présager ce qui se passera dans les années à venir dans d'autres services. C'est une réponse judicieuse mais contrainte par le manque d'effectifs. Les agents deviennent des variables d'ajustement entre eux. Et cela, Les représentants FO-DGFiP ne peuvent l'accepter

Force Ouvrière s'est abstenue sur ce point. FO défend l'intérêt immédiat des agents mais ne peut valider des restructurations qui découlent de nos suppressions d'emploi.

3. Evolution de l'organisation du travail dans les SPF de Caen;

Questions FO :

Brigade nationale d'intervention de publicité foncière (BNIPF): la mission sera-t-elle prolongée au-delà du 19 octobre ? **Réponse Direction** : non

Quelle est la date envisagée pour la fusion des bases ? **Réponse Direction** : pas avant 2021 au mieux

La nouvelle organisation a-t-elle été présentée aux agents ? **Réponse Direction** : oui

Quel est le délai de fichiers de Bayeux : 235 jours.

Les représentants **FO-DGFiP** ont dénoncé les délais du fichier pour les SPF de Caen qui malgré l'intervention de la BNIPF sont en septembre encore de 180 jours ouvrés en moyenne soit environ 36 semaines. Ils ont tenu à préciser que la présentation de la nouvelle organisation pouvait laisser sous entendre que les retards étaient dus aux agents et qu'ils ne pouvaient l'accepter. Pour **FO**, les retards ne sont que la conséquence des suppressions d'emplois et du manque d'anticipation des départs en retraite.

Les représentants **FO-DGFiP** ont fait part au directeur de leurs craintes quant à une nouvelle détérioration des délais après le départ de la BNIPF et que son prédécesseur, sans doute un CTL du 5 juin que le ralentissement du BNIPF permettraient que les délais septembre. Avec 180 jours, la situation

36 SEMAINES DE
DELAIS DE
FICHER DANS LES
SPF DE CAEN !

demandé des garanties. Ils ont rappelé tantinet optimiste... avait déclaré lors du marché conjugué à l'intervention de la soient ramenés à moins de 100 jours en réelle est bien différente.

Les représentants **FO-DGFiP** ont par ailleurs soulevé un certain nombre de problèmes liés à l'accroissement des délais qui ont des répercussions sur d'autres services. Toutes les personnes

ailleurs soulevé un certain nombre de problèmes liés à l'accroissement des délais qui ont des répercussions sur d'autres services. Toutes les personnes

ayant vendu en 2017 reçoivent leur taxe foncière alors qu'ils n'étaient plus propriétaires au 1^{er} janvier 2018. Cela entraîne pour les services recouvrement des poursuites inutiles, complique les mises à jour dans ILIAD, occasionne du travail supplémentaire dans les CDiF, les cellules foncières ou encore les secteurs d'assiette, alors que tous ces services sont déjà à flux tendus.

Force Ouvrière ne peut qu'être inquiets étant donné le report conséquent des dates de fusion de bases FIDJI annoncé par notre directeur, quand l'Administration indique que les fusions de base ne posent plus de problème. Faut-il rappeler que les premiers rapprochements de SPF datent de 2012 ou 2013 ? C'est un sujet que **vos représentants FO-DGFiP** vont suivre attentivement.

Ce point de l'ordre du jour fait suite à des restructurations que FO a par ailleurs dénoncées. Les représentants FO-DGFiP ont donc logiquement voté "CONTRE".

4. Fusion de SIE nouvelles modalités d'organisation de Caen Nord-Caen est et de Caen Ouest-Vire

Les représentants FO-DGFiP ont indiqué au directeur qu'ils avaient écouté attentivement le discours du Ministre Darmanin le 11 juillet dernier devant les cadres supérieurs du Ministère au cours duquel ce dernier avait parlé de décongestionner les services avait parlé de déconcentration de proximité, et souhaité sortir de la concentration des métropoles. de la géographie revisitée dans puisque la concentration et les FO a demandé au directeur restructurations n'avait pour économies sur l'immobilier et Visiblement intéressé par cette une brève réponse en évoquant certaines annonces et convenu journée, ce qu'il a fait.

"J'ai donné comme consigne claire au Directeur Général des Finances Publiques de me proposer une réorganisation territoriale des services de l'administration. Ce projet consistera en un mouvement de déconcentration d'une partie des services qui sont actuellement en Île-de-France afin de les réimplanter en régions et des services actuellement dans les métropoles afin de les réimplanter dans les territoires ruraux ou péri-urbains."

Gérald Darmanin, 11 juillet 2018

Ils ont demandé ce qu'il en était le département du calvados restructurations se poursuivaient. d'assumer qu'en fait les seul but que de faire des que cela n'avait pas de sens. intervention, le directeur a fait le caractère contradictoire de de revenir sur le sujet en fin de

Concernant la réorganisation **DGFiP** ont fait le constat d'un modèle de fonctionnement demandé par **FO** lors de la mise en place des SIE. Avec le temps, **FO** finit par être entendu.

Concernant les agents du SIE de Vire, Les représentants FO-DGFiP ont rappelé les engagements du précédent directeur de les maintenir sur place à Vire en leur offrant la possibilité de travailler à distance ou d'être affectés à Vire dans le service de leur choix.

proposée, **les représentants FO-**

Ce point de l'ordre du jour fait également suite à des restructurations que FO a par ailleurs dénoncées. Les représentants FO-DGFiP ont donc logiquement voté "CONTRE".

5. Restitution des groupes de travail – Accueil physique et téléphonique de Délivrande et transition numérique

Les représentants FO-DGFiP ont rappelé qu'ils étaient favorables à une réflexion sur l'organisation de l'accueil pour faire taire une fois de plus les fausses rumeurs colportées par une autre organisation syndicale. Ils ont même rappelé qu'ils avaient souhaité la même démarche sur d'autres sites – pour mémoire, Direction, Ouistreham, Gambetta, et le futur CFP de Lisieux.

Les représentants FO-DGFiP ont demandé en préalable à la discussion si la trésorerie du CHU serait effectivement transférée à Délivrande. L'abandon du projet écartait de fait une grande partie des conclusions. Lors de la tenue de ce CTL, l'incertitude était encore grande sur la venue des collègues de la Trésorerie à Délivrande ce que nous a confirmé alors le directeur qui attendait toujours une réponse officielle de la direction du CHU. Cette décision est finalement arrivée - Voir le tract diffusé par FO le 23 octobre - La trésorerie sera transférée à Délivrande. La réflexion doit donc se poursuivre sur ces bases nouvelles. **FO** sera particulièrement attentifs à ce que la gestion des files d'attente s'organise sans problèmes pour les agents et sans détérioration des conditions d'accueil du public. **FO** a soulevé la problématique nouvelle de l'accueil des régisseurs et demandé des mesures concrètes pour assurer la sécurité. **FO** a également attiré l'attention sur la saturation de l'accueil sur rendez-vous. Le problème du calibrage de l'équipe d'accueil n'est à ce jour pas réglé. **Les représentants FO-DGFiP** rappellent qu'ils ont demandé et obtenu le maintien temporaire avec son accord d'un agent ALD ayant obtenu une affectation en SIE à Caen lors du mouvement local du 1^{er} septembre. C'est une réponse concrète à une demande de renforcement de l'équipe d'accueil qui avait soulevé un tollé de la part des autres organisations

syndicales. Concernant le téléphone, **FO** a dénoncé une nouvelle fois l'obsolescence des autocoms de tout le département qui diffusent des messages erronés et ternissent ainsi l'image des agents de la DGFIP.

La proposition d'une journée sans téléphone à Délivrande formulée par le groupe de travail a été rejetée par la direction car non conforme aux consignes de la direction générale. **Les représentants FO-DGFIP** ont pris acte de cette décision et fait observer que le même dilemme se présentait à chaque fois. Préservation des conditions de vie au travail des agents qui demandent à souffler et défense du service public. Ils ont exhorté la direction à donner aux agents la possibilité de concilier les deux en arrêtant les suppressions d'emplois.

Au sujet du groupe de travail sur la transition numérique, **FO** a demandé la composition du groupe de travail et demandé si tous les métiers avaient été couverts dans la réflexion.

6. Recours entretien professionnel

La baisse du nombre de recours continue. La disparition de la note chiffrée et des bonifications n'y sont pas étrangères. 10 agents ont refusé de participer à l'entretien.

7. Nouveaux indicateurs de qualité de service dans les SIP

Contexte :

- Note de service SRP 2018/06/7654 du 11 juillet 2018 prévoyant notamment un affichage local et sur Internet d'indicateurs de qualité par service d'ici 2020

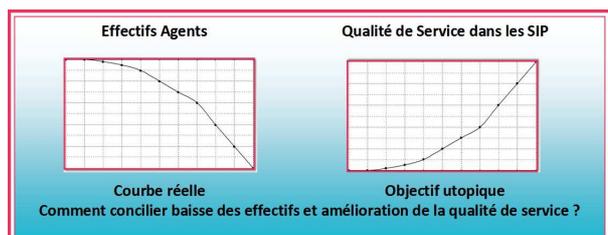
Calendrier :

Ce dispositif commencera à être mis en œuvre dans le réseau des SIP à partir de fin 2018 et jusqu'en 2020.

- En local, déploiement fin 2018 dans au moins un CDFIP. Extension en 2019 à 50 % des SIP dans chaque direction. Généralisation en 2020 à tous les SIP.

Double-objectif :

- Réfléter la qualité rendue (mesure de la performance) et la qualité perçue (mesure de la satisfaction de l'utilisateur).



Le site retenu pour le département est Délivrande

Pour la DGFIP, le 1^{er} réseau concerné est celui des SIP. Le calendrier de mise en œuvre est prévu sur 3 ans :

- 2018 : au moins un CDFIP avec SIP par direction
- 2019 : au moins 50 % des CDFIP avec SIP de chaque direction
- 2020 : 100 % des CDFIP

Modalités de mise en œuvre

- Chaque responsable de SIP devra présenter le dispositif aux agents de son service et aux agents affectés à l'accueil
- Des fiches expliquant la composition des indicateurs seront mises à disposition des agents de l'accueil pour leur information et comme support pour répondre aux interrogations des usagers
- Une affiche devra être apposée dans le hall d'accueil avant le 21 décembre
 - ▶ L'affiche aura au préalable été complétée des résultats des indicateurs par le référent départemental Marianne
 - ▶ Elle se substituera à l'affiche présentant les résultats de l'enquête annuelle de satisfaction
 - ▶ Si le CDFIP comporte plusieurs SIP, une seule affiche sera apposée (agrégation des résultats des SIP)

Un bon graphique illustre parfaitement la situation et suffit comme commentaire.

8. Présentation du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP) et du Programme Annuel de Prévention (PAP)

Les représentants FO-DGFIP ont rappelé leurs propos tenus lors du vote en CHS en juin dernier. (vous pouvez consulter le compte-rendu du CHS disponible sur le site FO-DGFIP14.) A la suite des DUERP élaborés dans les services, 5 groupes de travail s'étaient tenus en début d'année entre la direction, les représentants des personnels et les représentants de l'administration. Animés par l'assistante de prévention, ils avaient permis des échanges constructifs et permis de finaliser le DUERP. Pour mémoire, de ce dernier a été tiré le PAP que **FO** avait voté favorablement.

Pour favoriser le suivi, plusieurs élus FO en CTL siègent également en CHS-CT - UN PLUS POUR LES AGENTS !

9. Questions diverses

Les représentants FO-DGFIP ont dénoncé le reclassement du poste fusionné Aunay-Villers qui est désormais à l'égal de postes comptables comme Bayeux, Vire ou Lisieux Intercom. **FO-DGFIP** dénonce le mépris affiché de la direction générale pour les comptables.

Les représentants FO-DGFIP contestent la réduction du nombre de tournées du courrier et demandent le rétablissement de deux tournées hebdomadaires. Les agents ne supportent plus d'avoir des relances de la direction concernant notamment les délais d'apurement du 3511. Ils ne sont pas responsables du retard de traitement des chèques suite à la décision de la direction de ne plus effectuer qu'une seule collecte de courrier par semaine.